



DSNA

PROCEDURE DO DE GESTION DES PROJETS  
ESPACE

DO



PRO-XX-XX/XX/DO/EC

Version : V0.3

15/06/2011

Page 1 sur 9



# PROCEDURE DO DE GESTION DE PROJET ESPACE

 	<b>PROCEDURE DO DE GESTION DES PROJETS ESPACE</b>  <b>DO</b>	<b>PRO-XX-XX/XX/DO/EC</b>  Version : V0.3 15/06/2011 Page 2 sur 9
--	--	---

## GESTION DU DOCUMENT

# Approbation du document

Type	Fonction	Nom et signature	Date
Rédacteur	Adj DO-2	C. Miquel	
Vérificateur	RSMI	N. Chrupek-Talbot	
Approbateur	Directeur des Opérations	E. Bruneau	

 	<b>PROCEDURE DO DE GESTION DES PROJETS          ESPACE</b>	<b>PRO-XX-XX/XX/DO/EC</b>
	<b>DO</b>	Version : V0.3 15/06/2011 Page 3 sur 9

## Relevé des modifications

ÉDITION	DATE	MOTIF DES CHANGEMENTS	SECTIONS / PAGES MODIFIÉES
V1.0		Version initiale	

## Diffusion



SUPPORT	DESTINATAIRES
Version papier	DSNA/DO/Tous organismes
Version électronique GEODE	Tous

## Responsable document

Adj DO/2

## Date d'applicabilité du document



Date de diffusion + 1mois

 	<b>PROCEDURE DO DE GESTION DES PROJETS ESPACE</b>  <b>DO</b>	<b>PRO-XX-XX/XX/DO/EC</b>  Version : V0.3 15/06/2011 Page 4 sur 9
---	--	---

## TABLE DES MATIERES

1	Objet de la procédure .....	5
2	Champ d'application.....	5
3	Références.....	5
4	Considérants.....	5
5	Une stratégie à décliner .....	6
6	La gestion de projet, une méthodologie éprouvée.....	6
7	Participation de la salle de contrôle .....	8
8	Coordination avec nos partenaires .....	8
9	Concertation avec les représentants des personnels.....	9

PROJET

 	<b>PROCEDURE DO DE GESTION DES PROJETS ESPACE</b>  <b>DO</b>	<b>PRO-XX-XX/XX/DO/EC</b>  Version : V0.3  15/06/2011  Page 5 sur 9
---	--	---

## 1 Objet de la procédure

Cette procédure décrit les principes de gestion de projet recommandés pour les nouveaux dispositifs de circulation aérienne, applicables de manière générique au sein de la DSNA et permettant de garantir une organisation coordonnée et efficace de l'ensemble des tâches nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs Espace.

## 2 Champ d'application

Cette procédure s'applique aux CRNA et SNA.

Les comités de pilotage « Quart » décident si les principes décrits dans cette procédure s'appliquent ou non, en totalité ou partiellement, aux projets relevant de leur zone de compétence.



## 3 Références

- PRO-017/DSNA Procédure de gouvernance des opérations
- Consigne DSNA sur la gestion des études de sécurité dans SPIRIT
- Protocole ASM DTA/DIRCAM/DSAC/DSNA

## 4 Considérants

L'élaboration de cette procédure s'appuie sur les considérants suivants :

- Il est nécessaire de définir une stratégie Espace de la DSNA, en particulier dans le FABEC,
- Pour les projets internationaux, une coordination internationale doit être organisée au niveau de l'échelon central de la DSNA/DO,
- Une gestion de projet efficace est nécessaire pour la mise en œuvre des dispositifs circulation aérienne, avec définition d'un mandat précisant notamment les objectifs et les échéances, définition de la structure de projet, prise en compte de la gestion des risques et de la communication, nomination d'un ou plusieurs chefs de projet,
- La formation de l'encadrement des entités de la DSNA (DSNA/EC, DO/EC, organismes) à la gestion de projet doit être consolidée,
- Pour obtenir l'adhésion des personnels, il est nécessaire de resituer le projet dans la stratégie Espace DSNA,
- Il est important de faire valoir les gains globaux du projet pour les usagers et pour les organismes de la DSNA dans le FABEC,
- Il est nécessaire de mettre en œuvre une coordination efficace entre les organismes concernés par un même projet, dès le début du projet, afin de partager une vision globale des enjeux, y compris vis-à-vis des travaux FABEC.

 	<b>PROCEDURE DO DE GESTION DES PROJETS ESPACE</b>  <b>DO</b>	<b>PRO-XX-XX/XX/DO/EC</b>  Version : V0.3  15/06/2011  Page 6 sur 9
---	--	---

## 5 Une stratégie à décliner

Définie notamment au regard des enjeux internationaux et de la coopération civile-militaire, la stratégie Espace de la DSNA doit être déclinée au travers des projets Espace (démarche top-down), en intégrant les propositions des organismes (démarche bottom-up) qui s'inscrivent dans cette stratégie.

Cette méthode permet de s'assurer de la cohérence des initiatives locales avec la stratégie nationale voire internationale (par ex. FABEC), garantit une meilleure lisibilité de la stratégie DSNA et contribue à une meilleure adhésion des services et des personnels par la compréhension des enjeux dans lesquels s'inscrit leur action.

Pour cela, chaque projet Espace doit s'inscrire dans un axe explicité de la stratégie Espace DSNA. Les objectifs du projet doivent être précisés au regard de cet axe stratégique, en faisant apparaître la contribution du projet aux objectifs de performance des organismes du FABEC et du réseau européen (gains attendus en termes de sécurité, environnement, capacité, efficacité économique, conformément aux règlements du Ciel Unique Européen). Pour adhérer au projet, les personnels doivent comprendre quelle est la valeur ajoutée du projet.

Le pilotage de la déclinaison de la stratégie Espace et la cohérence régionale des projets sont assurés par les comités de pilotage « Quart » existants.



Par ailleurs, les revues de direction DO, les réunions de chefs d'organismes ou les réunions de chefs de service peuvent être amenées à définir les projets Espace dont le degré de complexité nécessite un pilotage effectué au niveau de la DO.

Les réunions du « catalogue Espace » ont quant à elles pour objectif de recenser les projets, qu'ils soient d'envergure nationale ou locale, de s'assurer de la cohérence des projets inscrits entre eux, et d'en faire un point d'avancement semestriel sommaire. Le catalogue espace constitue un support pour les comités de pilotage « quart

## 6 La gestion de projet, une méthodologie éprouvée

Sauf cas particulier, les projets Espace ne sont pas considérés comme opérations majeures au titre de la procédure de gouvernance des opérations PRO-017/DSNA.

Pour autant, chaque projet Espace a vocation à être géré selon une méthodologie robuste. Parmi les éléments de cette méthodologie, il convient de définir pour chaque projet un mandat, ainsi que la structure de projet associée (équipe de projet, structure de pilotage), et de nommer le ou les chefs de projet.

 	<b>PROCEDURE DO DE GESTION DES PROJETS ESPACE</b>  <b>DO</b>	<b>PRO-XX-XX/XX/DO/EC</b>  Version : V0.3 15/06/2011 Page 7 sur 9
--	--	---

Le mandat du projet est approuvé par le Président du comité de pilotage « Quart » concerné. Il doit :

- Expliciter le ou les objectif(s) visé(s),
- Définir la structure de projet (équipe de projet, structure de pilotage),
- Définir les différentes phases du projet, les échéances, les points de décision go/no go,
- Définir le type d'étude de sécurité à réaliser et l'organisation mise en place,
- Intégrer la gestion des risques associés au projet (y compris liés aux méthodes de travail, à l'impact sur les organismes partenaires et aux conditions de mise en œuvre du projet),
- Intégrer les actions de communication,
- Nommer le(s) chef(s) de projet.

- Chef(s) de projet :

Le choix du ou des chefs de projet se fait au cas par cas. En général, un chef de projet est désigné au sein de chaque organisme concerné. En fonction du projet, un coordonnateur nommé par la DO peut venir compléter le dispositif.

Le chef de projet devra avoir suivi une formation appropriée de gestion de projet.

- Equipe de projet :

Une équipe de projet, rassemblant toutes les compétences nécessaires à la réalisation du projet, est constituée. Lorsque le projet concerne au moins deux organismes, une équipe de projet commune est créée, pour permettre le partage des points de vue et apporter une expertise conjointe des centres. Dans ce cas, l'équipe de projet est co-animée par les chefs de projet locaux.



L'étude de sécurité sera définie et adaptée à la structure du projet, en accord avec la consigne DSNA sur la gestion des études de sécurité dans SPIRIT. Un coordonnateur sécurité sera désigné pour l'ensemble du projet.

Les difficultés rencontrées par l'équipe de projet dans le déroulement du projet sont rapportées par le(s) chef(s) de projet au comité de pilotage du projet.

- Structure de pilotage du projet :

Chaque projet est piloté par un comité de pilotage, composé spécifiquement pour le projet. Les comités de pilotage ont vocation à être présidés par le DO ou son représentant, sur décision du comité de pilotage « Quart ». Lorsque cela est possible, le comité de pilotage du projet peut se réunir à l'occasion d'une séance d'un comité de pilotage « Quart » approprié. Dans tous les cas, le comité de pilotage « Quart » est informé de l'avancement des projets dans sa zone de compétence.

Le chef de projet présente au comité de pilotage l'avancement du projet, les enjeux et les risques identifiés.

 	<b>PROCEDURE DO DE GESTION DES PROJETS ESPACE</b>  <b>DO</b>	<b>PRO-XX-XX/XX/DO/EC</b>  Version : V0.3  15/06/2011  Page 8 sur 9
---	--	---

Le comité de pilotage de chaque projet donne les orientations nécessaires au(x) chef(s) de projet, prend les décisions collégiales qui relèvent de son niveau et rend, le cas échéant, les arbitrages nécessaires.

En cas de difficultés majeures au sein d'un comité de pilotage, il appartient au Président du comité de pilotage de donner ses instructions.

## 7 Participation des contrôleurs

Les contrôleurs étant les futurs utilisateurs d'un dispositif Espace, il convient, dans le cadre d'une gestion de projet robuste, de les associer à la recherche de la qualité opérationnelle du dispositif et de favoriser leur adhésion.

Pour cela, un groupe de travail est créé, avec une participation des contrôleurs. Pour les projets qui concernent au moins deux organismes, un groupe de travail commun peut être créé pour assurer un lien étroit avec les salles de contrôle de chacun des organismes concernés. Il est co-animé par les chefs de projet locaux ou par des représentants des organismes. Ils définissent ensemble la composition de ce groupe de travail.

## 8 Coordination avec nos partenaires

### a. Coordination civile-militaire

Un suivi des projets civils-militaires est effectué en GPCA. Leur pilotage est assuré par le Directoire de l'espace aérien, le cas échéant par les CRG qui lui sont rattachés.



D'autres projets initiés par une entité civile peuvent avoir un impact sur l'activité militaire. Dans ce cas, un travail anticipé d'information est recommandé, préalable à une coordination étroite dans la phase de mise en œuvre.

Certains projets peuvent être gérés conjointement avec les militaires et donner lieu à un mandat civil-militaire. Dans ce cas, un groupe de travail mixte, voire une structure de projet intégrée en fonction des besoins, peut être créé, permettant de s'assurer de la parfaite coordination avec le partenaire militaire.

### b. Coordination internationale

Dans le cas de projets impliquant des organismes étrangers, un travail de coordination est également nécessaire. L'interface avec les partenaires étrangers a vocation à être coordonnée via DSNA/EC ou DO/EC, avec le support des chefs de projet locaux, qui peuvent, le cas échéant, représenter la DSNA/DO lors de réunions de travail entre ANSP.

Certains projets peuvent donner lieu à l'établissement d'un mandat conjoint entre les partenaires français et étrangers, civils et militaires. Le cas échéant, un groupe de travail commun pourra être mis en œuvre.

 	<b>PROCEDURE DO DE GESTION DES PROJETS ESPACE</b>  <b>DO</b>	<b>PRO-XX-XX/XX/DO/EC</b>  Version : V0.3 15/06/2011 Page 9 sur 9
--	--	---

## 9 Concertation avec les représentants des personnels

La concertation avec les représentants des personnels relève des instances de concertation sociales, locales et nationales.

L'avancement des projets est régulièrement présenté lors des CT(P) locaux et nationaux.

La concertation avec les représentants des personnels s'appuie naturellement sur les échanges issus des groupes de travail associant les contrôleurs, mentionnés au paragraphe 7.

PROJET